



Approfondir sa démarche RSE : 3 piliers clés pour consolider sa stratégie RSE : Entreprise à mission, biodiversité et reporting RSE



Objectifs Généraux

Vous avez déjà suivi un premier cycle de formations sur la RSE et l'ISO 26000, que vous soyez en charge d'une démarche RSE ou en projet de le devenir ou prestataire de conseil en entreprise. L'entreprise ou les organisations avec lesquelles vous travaillez ont des ambitions RSE en progrès, vous souhaitez les accompagner à aller plus loin sur les piliers clefs de la RSE de demain.

L'Entreprise à Mission est particulièrement complémentaire de la démarche RSE, mais ne se substitue en aucun cas à elle. Comment l'intégrer de la meilleure manière à votre projet ?

La biodiversité paraît complexe et éloignée des préoccupations des entreprises d'aujourd'hui. C'est pourtant un enjeu dramatiquement essentiel et un formidable enjeu pour l'entreprise et la dynamique collective de sa démarche RSE. Mais par quoi commencer ?

Le reporting RSE est déjà un enjeu obligatoire pour les grandes entreprises. La CSRD européenne et les demandes de plus en plus pressantes des parties prenantes sur la présentation de la maturité RSE de l'entreprise impose de mettre en place des règles et pratiques efficaces sur le sujet. Quelle sont vos bonnes pratiques en matière de reporting ?

Au travers de ces 3 demi-journées, nous vous accompagnons à pouvoir répondre à ces questions pour consolider la démarche RSE de vos organisations :

- Module 1 – L'entreprise à mission, enjeux et bonnes pratiques
- Module 2 – Le B.A.BA pour débiter son action en faveur de la biodiversité
- Module 3 – Etablir les bases d'un reporting RSE efficace



Compétences clés visées

- Permettre à une organisation d'aller plus loin dans sa démarche RSE au travers des trois piliers clés : l'entreprise à mission, la biodiversité et le reporting RSE performant.
- Mener le projet de définition de la raison d'être au sein de son organisation
- Intégrer pleinement la qualité de Société à Mission au cœur de son projet RSE
- Intégrer pleinement la dimension biodiversité dans son projet RSE et y impliquer ses parties prenantes.
- Etablir un reporting RSE efficace pour mieux valoriser ses progrès RSE auprès de ses parties prenantes



Programme détaillé

Introduction

Module 1 – Le B.A.BA pour débiter son action en faveur de la biodiversité –

Le 1^{er} juin de 14h-15h30 / 16h-17h30

- Les enjeux de l'érosion de la biodiversité
- Entreprise et biodiversité : une affaire d'interdépendance
- Obligations réglementaires, cadres normatifs et incitatifs
- Premiers pas vers des bonnes pratiques en faveur de la biodiversité

Module 2 – L'entreprise à mission, enjeux et bonnes pratiques

Le 2 juin de 9h-10h30 / 11h-12h30

- Comprendre les concepts de Raison d'être et d'entreprise à mission et leur dimension innovante
- Connaître le cadre réglementaire associé
- Cerner les différences et complémentarités entre RSE et Société à mission,
- Questionner les implications phares pour l'organisation

Module 3 – Etablir les bases d'un reporting RSE efficace

Le 2 juin de 14h-15h30 / 16h-17h30

- Rapport RSE, Reporting RSE, Rapport intégré... de quoi parlons-nous ?
- Cadre réglementaire : qui est concerné par le reporting RSE ?
- Les référentiels : GRI, SASB, DPEF /CSRD, CDP, ODD...
- Exemples concrets de reporting RSE
- La matérialité au cœur du reporting RSE ou extra-financier

Evaluation finale et évaluation de la formation.



Méthodes pédagogiques

- Approche pédagogique tournée en permanence vers l'opérationnel.
- Eléments théoriques renforcés par des exemples concrets.
- Les supports et outils méthodologiques présentés sont fournis après la formation.
- Travaux sur cas pratiques et exemples
- Animation par des professionnels de l'accompagnement opérationnel



Public concerné

- Responsables Qualité, Sécurité, Ressources Humaines, Communication souhaitant faire progresser la démarche RSE de leur entreprise ou organisation.
- Responsables RSE
- Consultants en management et organisation souhaitant approfondir leurs compétences générales sur la RSE
- Dirigeants d'organisations



Prérequis

Avoir une première expérience ou compétence en RSE



Mise en œuvre

- Formation en présentiel dans le cadre du CONGRES RSE DE DEAUVILLE
Les 1 (matin) et 2 juin 2023
- Nombre de demi-journées : 3 de 3 heures par session sur 1.5 jours soit 9 heures de formation au total
- Nombre minimum de participants : 12
- Nombre maximum de participants : 16
- Accès au Congrès de la RSE de Deauville offert à tous les participants à cette formation
- Adaptations possibles des conditions d'accueil et d'animation selon besoin(s) spécifique(s) du participant, merci de contacter notre référent handicap au moins 2 mois avant la session envisagée via cette adresse : formation@agence-lucie.com



Tarifs et planification

- Sessions collectives : 1 950 € H.T. par participant.
- Inscription : pour vous inscrire, merci de nous demander une proposition de convention de formation, afin de vous préinscrire, l'inscription finale se faisant à réception de celle-ci et de la modalité de règlement y figurant. Pré-inscription jusqu'à 10 jours avant la date de début de la formation. Inscription définitive jusqu'à 5 jours avant la date de début de la formation.
- Faire votre demande d'inscription : formation@agence-lucie.com



Animateur(s) / Animatrice(s)

Experts reconnus et praticiens au quotidien de la RSE sur chacune des thématiques issues du réseau de consultants partenaires LUCIE expérimentés ou formateurs de l'Agence LUCIE.

- Experts en démarche de labellisation RSE et auditeurs RSE.
- Experts reconnus en RSE, achats responsables, numérique responsable et communication responsable.



Validation des compétences

- ✓ Questionnaire en ligne transmis et à réaliser en fin de formation